

La gestion pour compte : MAINTENANCE



Vos Avantages

- Suivi au réel de votre consommation entretien
- Pas d'avance de trésorerie
- Couverture complète auprès du réseau Renault

Les "Plus" OVERLEASE

- Plusieurs options possibles en GPC
- un seul interlocuteur, la plate-forme Maintenance OVERLEASE
- Vous bénéficiez du contrôle des factures par nos services techniques



Principes

Cette prestation permet le contrôle, la prise en charge et la refacturation à l'euro/ l'euro des frais engendrés sur l'ensemble des interventions liées à la maintenance de vos véhicules.

Vous bénéficiez des conditions Overlease dans l'ensemble du Réseau Renault.

Prestation

Cette prestation prend en charge le coût des pièces, ingrédients et main-d'œuvre nécessaires aux opérations suivantes :

- Vidange, entretien et contrôles, aux périodicités prévues par le constructeur,
- les appoints d'huile entre deux révisions,
- le remplacement des pièces soumises à une usure normale (sauf pneumatiques) tenant à l'utilisation du véhicule et à son kilométrage,
- Visites du contrôle technique obligatoire et contre-visites sauf pour les pièces et organes exclus dans le contrat d'entretien standard,
- Remplacement ou réparation des pièces mécaniques et électriques défectueuses dans la limite de la garantie constructeur.

Afin que l'utilisateur soit reconnu comme ayant-droit à cette prestation par les différents réseaux, une carte services mentionnant la prestation Maintenance lui sera fournie.

Options possibles

La prestation GPC maintenance vous propose trois principales options afin de répondre au mieux à vos besoins :

- GPC Pneumatiques
- GPC Petites Réparations
- GPC Véhicule de Remplacement

Le détail de ces prestations figure dans les fiches propres à chacune d'elles.

Paiement

Des honoraires de gestion par véhicule sont prélevés mensuellement en même temps que le loyer financier.

